

Revue de presse

Journal : La Broye

Date : 28 novembre 2024

Vaud et Fribourg: disparité dans l'aide aux communes

DURABILITÉ À l'invitation de la COREB (Communauté régionale de la Broye), les communes broyardes étaient invitées mercredi dernier à découvrir les outils mis à leur disposition par leur canton respectif pour faire face aux enjeux climatiques. Fribourg, en retard, marche dans les pas du Canton de Vaud

«Fidèle à sa mission d'accompagnement, la COREB est convaincue que la durabilité doit être intégrée à tous les niveaux», a souligné Christel Losey Mosimann, secrétaire régionale, dans son message de bienvenue à la vingtaine de délégués communaux fribourgeois et vaudois réunis à Payerne.

Côté vaudois, le Plan énergie et climat communal (PECC), en vigueur depuis trois ans, soutient les communes dans ce défi, notamment à l'aide d'un catalogue de 22 fiches englobant les actions pouvant être entreprises par les communes, par exemple rénover ou construire des bâtiments communaux de manière durable, créer un fonds pour le climat et encourager la mobilité douce.

Le soutien vaudois aux communes s'accompagne d'une aide financière prenant en charge 50% des coûts jusqu'à un montant de 18'500 francs, conditionnée à la mise en place d'un minimum de 10 fiches-action et selon un calendrier prévoyant un an pour l'élaboration du plan communal et un délai de trois ans pour sa mise en œuvre, avec l'aide d'un mandataire. «À ce jour, 84 communes aux profils variés ont déposé une demande de subvention», a souligné dans sa présentation Sofia Currit, cheffe de projet à l'Office cantonal de la durabilité et du climat, avec une moyenne de 12 fiches-actions retenues.

En cas d'approbation par le Grand Conseil, un nouveau plan climat, doté de 8 millions de francs, permettra de renforcer les démarches déjà entreprises dans le cadre de la version précédente et pourra entrer en vigueur



Les intervenants de la séance cantons-communes sur la durabilité, organisée par la COREB avec, de g. à dr.: Quentin Pointet, collaborateur scientifique au Service fribourgeois de l'environnement; Sofia Currit, cheffe de projet à l'Office cantonal de la durabilité et du climat; Jean-Philippe Steck, municipal responsable de l'Aménagement du territoire à Moudon et Philippe Chanex, conseiller communal à Saint-Aubin, notamment en charge de la Mobilité douce et du Développement durable

au cours du premier semestre 2025. «Quelque 80% de ce budget sera consacré à l'aide aux communes», a également relevé Sofia Currit. Cette deuxième mouture prévoit l'obligation légale pour l'État et les communes d'élaborer un plan d'action pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 au plus tard, avec des objectifs intermédiaires pour 2030 et 2040.

Retour d'expérience

Moudon est l'une des six communes broyardes vaudoises à s'être dotée

80% des besoins de la ville, a relevé à ce propos Jean-Philippe Steck, municipal moudonnais en charge de l'Aménagement du territoire, dans son retour d'expérience. Avec comme obstacle, un contexte à haute valeur patrimoniale comme le Bourg et ses habitations anciennes.»

Fribourg: un projet au stade de phase-pilote

«Fribourg s'inspire du Canton de Vaud, plus avancé dans ce domaine», a admis Quentin Pointet, collaborateur scientifique au Service fribourgeois de l'environnement, lors de la présentation du Plan climat communal (PCCo). Si l'objectif et le délai en matière de neutralité carbone sont identiques à ceux de son voisin, la Loi sur le climat a été adoptée en 2023. L'entrée en vigueur de son règlement d'application, dont dépend l'avancement du PCCo, devrait être soumise à l'approbation du Conseil d'Etat l'an prochain, sans toutefois comporter un caractère obligatoire. Outre des subventions pour des projets durables, l'Etat propose aux communes une analyse gratuite des îlots de chaleur sur leur territoire.

St-Aubin commune-pilote

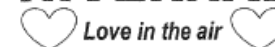
Avec Vuisternens-devant-Romont, Belfaux et Givisiez, St-Aubin est l'une des communes fribourgeoises qui participe actuellement à la phase pilote, en vue de l'établissement du PCCo. «Notre commune est Cité de l'énergie depuis 2012, et à ce titre, elle a un devoir d'exemplarité vis-à-vis de ses citoyens», a rappelé en préambule son conseiller communal, Philippe

Chanex, en charge notamment de la Mobilité douce et du Développement durable.

Pour l'heure, le diagnostic arrive à son terme. L'élaboration d'un catalogue de mesures, comportant deux volets liés à l'atténuation et à l'adaptation, suivra ainsi que la rédaction d'un rapport. «À mon arrivée au Conseil communal, le développement durable ne figurait pas dans les dicastères, a constaté l'élu saint-aubinois. On se perd dans le site Internet: on est bombardé d'informations. Comment s'organiser et quelles actions entreprendre? Dans ce sens, participer au PCCo en tant que commune-pilote a été perçu comme une aubaine.» ♦ sfk

monplanclimat.ch – vd.ch/pecc
vd.ch/communes-durables – coreb.ch

ÉGLISE de 1541 BUSSY/FR
Dimanche 1^{er} décembre à 16 h 30
**CONCERT
HIVERNAL**



Société de musique «La Villageoise»
Rueyres-Bussy-Sévaz-Morens

Direction: Timothée Ducrey

Entrée libre – collecte
Verre de l'amitié

www.fanfarelavillageoise.ch